

Communiqué

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire de **l'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET l'INDUSTRIE**, tenue le **27 Avril 2021** a fixé le dividende de l'exercice 2020 à **DTU 1,000** par action S'appliquant pour 20 001 529 actions anciennes soit 20% du nominal.

Le dividende sera versé comme suit :

1 dinar par action en franchise de retenue à la source à prélever sur les réserves facultatives constituées antérieurement au 31 décembre 2013.

Ces dividendes seront mis en paiement à partir du **06 Mai 2021**.

Le règlement s'effectuera auprès des intermédiaires en Bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres via TUNISIE CLEARING pour les titres qui y sont déposés.